

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du MERCREDI 14 MAI 2008

Nombre de Conseillers :

En Exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

Date de la Convocation :

7 mai 2008

Date d'Affichage :

21 mai 2008

L'an deux mil huit, le quatorze mai à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CÔME - Maire.

Présents : MM CÔME - GERMAIN - VIRY - VALDENNAIRE - JACQ - CUNAT - BRASME - BECK - OHMER - SCEBALT - Mmes - MAI - LAMBERT - CUENOT.

Excusé(s) : Mme ANTOINE (pouvoir à CÔME JC) - M BOISSEININ

Absent(s) : /

Secrétaire de séance : Mme Marie LAMBERT

OBJET :

INTERVENTION des EMPLOYES sur le RESEAU EAU SUITE à NEGLIGENCES des ABONNES – FORFAIT d'INTERVENTION

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Considérant que de nombreuses interventions des employés communaux sur le réseau d'eau proviennent de négligence des abonnés,

Considérant que la collectivité n'a pas à supporter les frais de ces réparations,

FIXE comme suit le forfait d'intervention hors fournitures des employés en dehors des heures de travail habituelles :

- 1^{ère} heure - par agent : 60.00 €
- heures suivantes : 40.00 € l'heure

les fournitures étant facturées en sus selon les tarifs déjà fixés,

et **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder au recouvrement des sommes ci-dessus.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Transmis à la Préfecture le 21 mai 2008

Publié ou notifié le 21 mai 2008

Pour extrait conforme,

Le Maire

Jean-Claude CÔME

